

Document d'informations sur
la nature et les moments des principales évaluations
1^{re} à 5^e secondaire
2022-2023

Bonjour chers parents,

Afin de faire un retour progressif à la normale, et considérant le besoin des parents d'être informés sur une base plus régulière, le ministère de l'Éducation fait un retour à trois étapes, contrairement à l'année 2021-2022 où il n'y en avait que deux.

Aussi, une modification a été apportée au régime pédagogique, en réponse aux répercussions que l'état d'urgence a engendrées sur les élèves, notamment en lien avec leurs apprentissages, et sur la pression que la pandémie a exercée sur eux. C'est donc dans cet esprit que la pondération des épreuves ministérielles obligatoires et uniques a été maintenue à la baisse. Outre cette modification au régime pédagogique, les apprentissages à prioriser dans certaines matières sont reconduits en 2022-2023.

Nous vous présentons ici un document d'informations qui vous permettra d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire, en tenant compte de la modification émise par le ministère de l'Éducation et des orientations des Services éducatifs du Centre de services scolaire des Découvreurs. Vous y trouverez les informations suivantes :

- Le calendrier des étapes;
- la date de parution des bulletins, des communications et des rencontres de parents;
- la compétence générique évaluée;
- des informations relatives aux épreuves ministérielles et à l'épreuve locale;
- les plans de cours des matières inscrites à l'horaire de votre jeune.

Finalement, il est important de noter qu'une session d'évaluation aura lieu en décembre 2022 et en juin 2023. L'horaire définitif n'est pas encore établi, mais sachez que celle de décembre se terminera le 23 et celle de juin se terminera le 22.

Meilleures salutations,


Daniel Lemelin, directeur

Calendrier des étapes

	<i>Étape 1</i>	<i>Étape 2</i>	<i>Étape 3</i>
<i>Dates de l'étape</i>	31 août 2022 au 4 novembre 2022	7 novembre 2022 au 27 janvier 2023	30 janvier 2023 au 22 juin 2023
<i>Pondération</i>	20 %	20 %	60 %

Date de parution des bulletins, des communications et des rencontres de parents

<i>1^{re} communication écrite</i>	Au plus tard le 15 octobre 2022
<i>1^{er} bulletin</i>	Dans la semaine du 7 novembre 2022
<i>Rencontre de parents</i>	Le jeudi 17 novembre 2022 (après-midi et soirée)
<i>2^e bulletin</i>	Dans la semaine du 6 février 2023
<i>Rencontre de parents (au besoin)</i>	Le jeudi 9 février 2023 (après-midi et soirée)
<i>3^e bulletin</i>	Au plus tard le 10 juillet 2023

Compétence générique évaluée

Au moins une des quatre compétences génériques suivantes sera évaluée pendant l'année scolaire :

- *Exercer son jugement critique ;*
- *Organiser son travail ;*
- *Savoir communiquer ;*
- *Travailler en équipe.*

Épreuves ministérielles et épreuve locale (CSS)

La pondération des épreuves ministérielles au 1^{er} cycle du secondaire – épreuves obligatoires – a été réduite à 10 % du résultat final (au lieu de 20 %).

La pondération des épreuves ministérielles au 2^e cycle du secondaire – épreuves uniques – a été réduite à 20 % du résultat final (au lieu de 50 %).

La pondération de l'épreuve locale du Centre de services scolaire au 1^{er} cycle du secondaire – épreuve obligatoire – a été établie à 20 % de la 3^e étape.

Concernant l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle ou locale, seuls les motifs suivants sont acceptés :

- La maladie sérieuse ou l'accident (confirmé-e par une attestation médicale) ;
- Le décès d'un proche parent (un certificat de décès pourrait être exigé) ;
- La convocation d'un tribunal ;
- La participation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale ;
- Absence liée à la COVID-19.

Ce sont les seuls motifs acceptés. La participation à un voyage ne saurait justifier une absence à une épreuve.

Un élève absent à une épreuve, pour un motif non reconnu, se verra attribuer la cote AB. Cette cote a pour effet de générer le résultat 0 % à l'épreuve concernée.

Voici la nature des épreuves et les matières concernées :

	<i>1^{re} sec.</i>	<i>2^e sec.</i>	<i>3^e sec.</i>	<i>4^e sec.</i>	<i>5^e sec.</i>
<i>Épreuves uniques du MÉQ</i>				Mathématique CST, TS et SN (raisonner) Sciences ST/ATS (volet théorie) HQC	Français (écrire) Anglais CORE (communiquer oralement et écrire) EESL (compréhension et écrire) ELA (lecture et écriture)
<i>Épreuve obligatoire du MÉQ</i>		Français (écrire)			
<i>Épreuve obligatoire CSS</i>		Mathématique (raisonner)			

Discipline : Anglais (CORE)		Enseignants : Andrée-Anne Bourque, Thomas Sauvé			
Code matière : 134-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations de communications orales en classe • Étapes 2 et 3 : Épreuve école (l'évaluation se fait de façon continue au cours d'activités à l'oral en classe)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message				
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) • Étapes 1, 2 et 3 : Épreuve école et/ou centre de services scolaire (de façon ponctuelle en cours d'étape et/ou pendant les sessions d'examens)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes				
Écrire des textes (30 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) • Étapes 1, 2 et 3 : Épreuve école et/ou centre de services scolaire (de façon ponctuelle en cours d'étape et/ou pendant les sessions d'examens)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales), situations de lecture, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ANGLAIS RÉGULIER (CORE)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement de la communication orale • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement de la communication orale • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement de la communication orale • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre la démarche de réponse par le biais de textes courants et littéraires 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la démarche de réponse en vue de réinvestir sa compréhension de textes (écrits, oraux et visuels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la démarche de réponse • Utiliser une ou plusieurs démarches dans un projet de lecture
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre la démarche de production écrite 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la démarche de production en vue de la mettre en pratique dans des situations de communications écrites 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la démarche de production en vue de l'utiliser dans un projet d'écriture

Discipline : Anglais enrichi (EESL)		Enseignant : Sean McVeigh			
Code matière : 136-104		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Centre de services scolaire Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations de communications orales en classe Étapes 1 et 2 et 3 : Épreuve école (l'évaluation se fait de façon continue au cours d'activités à l'oral dans la classe et sous forme d'entrevue pendant les sessions d'examens de décembre et juin)
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message				
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) Étapes 2 et 3: Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre)
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes				
Écrire des textes (30 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) Étapes 1 et 2 et 3 : Épreuve école (de façon ponctuelle en cours d'étape et pendant la session d'examens de décembre)
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales), situations de lecture, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ANGLAIS ENRICHIS (EESL)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage
Comprendre des textes lus et entendus	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre la démarche de réponse par le biais de textes courants et littéraires 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la démarche de réponse en exploitant des types de textes (écrits, oraux et visuels) plus diversifiés et complexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la démarche de réponse • Utiliser une ou plusieurs démarches dans un projet de lecture
Écrire des textes	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre la démarche de production écrite par le biais de projets de création 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la démarche de production en vue de la mettre en pratique dans des situations de communications écrites 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la démarche de production écrite en mettant l'accent sur la créativité et le développement d'un style personnel

Discipline : Français		Enseignants : Sylvain Bérubé (101, 104, 106) Marie-Claude Bérubé (103, 105, 107) Marc-Olivier Fortin (102)			
Code matière : 132-108		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Lire (40 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes - Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes - Réaction fondée à un ou plusieurs textes - Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes				
Écrire (40 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Les romans lus permettront d'évaluer la lecture par différentes tâches. • Plusieurs types de textes seront analysés et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. • Épreuves école : - session en décembre - session en juin
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Adaptation à la situation de communication - Cohérence du texte - Utilisation d'un vocabulaire approprié - Construction des phrases et ponctuation appropriées - Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale				
Communiquer (20 %)		Non	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • La production et l'écoute de discours oraux dans différents contextes permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. • Épreuves école.
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale - Réaction fondée à une production orale - Jugement critique et fondé sur une production orale - Adaptation à la situation de communication - Cohérence des propos - Utilisation d'éléments verbaux appropriés				

FRANÇAIS

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Lire	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lecture¹ • Texte descriptif • Lecture d'un roman obligatoire • Travail ou test sur le roman à l'étude • Lecture écranique (mode différent, non linéaire) • Repérage et validation de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lecture¹ • Texte descriptif • Texte narratif • Texte poétique • Lecture de roman(s) obligatoire(s) • Travail ou test sur le roman à l'étude • Repérage et validation de l'information et autres compétences informationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de lecture¹ • Texte narratif (suite) • Lecture de roman(s) obligatoire(s) • Travail ou test sur le roman à l'étude • Repérage et validation de l'information et autres compétences informationnelles
Écrire	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écriture¹ • Texte descriptif • Les classes de mots et les groupes • L'orthographe d'accord • La conjugaison • Le lexique • La phrase • La ponctuation • La grammaire du texte • Vocabulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écriture¹ • Texte descriptif • Texte narratif • Projet de poésie collaborative • Les fonctions syntaxiques • Les subordinées • L'orthographe d'accord • Le lexique • La grammaire du texte • Vocabulaire • La ponctuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écriture¹ • Texte narratif (suite) • L'orthographe d'accord • Le lexique • La ponctuation • La grammaire du texte • Vocabulaire
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écoute et de prise de parole¹ • Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écoute et de prise de parole¹ • Paramètres d'une communication orale • Présentation orale • Écoute d'un film • Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies d'écoute et de prise de parole¹ • Paramètres d'une communication orale • Présentation orale • Écoute d'un film • Discussions

¹ En fonction des moyens variés utilisés, dont les technologies de l'information et de la communication (TIC), des stratégies diverses s'appliqueront.

Discipline : Mathématique		Enseignantes : Lucie Doré, Jo-Annie Maheux, Stéphanie Richard et Céline Rocher			
Code matière : 063-106		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Résoudre une situation-problème (30 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Épreuve école Épreuve Centre de services scolaire Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école. À l'étape 3, une épreuve pourrait faire l'objet d'un gel d'horaire en avril.
<i>Maîtrise des connaissances</i> La maîtrise des connaissances est prise en compte dans la compétence Utiliser un raisonnement mathématique	<i>Mobilisation des connaissances</i> - Compréhension de la situation-problème - Mobilisation des savoirs requis - Élaboration d'une solution appropriée				
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école à l'image des épreuves du Centre de services scolaire et du MELS. Les situations d'évaluation contiendront une partie qui vérifie les acquisitions de connaissances, la compréhension et l'application de connaissances. À l'étape 2, une épreuve école est prévue lors de la session d'examens de décembre. À l'étape 3, une épreuve du Centre de services scolaire est prévue lors de la session d'examens de juin.
<i>Maîtrise des connaissances</i> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<i>Mobilisation des connaissances</i> - Formulation d'une conjecture - Utilisation des concepts et processus appropriés - Mise en œuvre d'un raisonnement adapté à la situation - Structuration des étapes d'une démarche - Justification des étapes d'une démarche				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : situations-problèmes, situations d'application, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

MATHÉMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Résoudre une situation-problème	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Les statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Les statistiques • Les figures planes • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les transformations géométriques • Les suites
Utiliser un raisonnement mathématique	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres rationnels (suite) • Les statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Les statistiques • Les figures planes • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les transformations géométriques • Les suites
Communiquer			

Discipline : Science et technologie		Enseignants : Patricia Jacques et Arnaud Cabanac de Lafregeyre			
Code matière : 055-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Volet pratique (40 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : école • Étape 2 : école • Étape 3 : école
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation adéquate de la situation - Élaboration d'une démarche pertinente - Mise en œuvre adéquate de la démarche - Élaboration d'explications, de solutions ou de conclusions pertinentes 				
Volet théorique (60 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : école • Étape 2 : école • Étape 3 : école
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Interprétation appropriée de la problématique - Utilisation pertinente des connaissances scientifiques et technologiques - Production adéquate d'explications ou de solutions 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (laboratoires, construction d'un prototype), analyse d'objets techniques, recommandations suite à un enjeu, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE (ST)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<ul style="list-style-type: none">• Les consignes de sécurité• La science vs la technologie• Ton profil (scientifique ou technologue)• Le matériel de laboratoire• L'observation en science <p>Univers matériel :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les propriétés non caractéristiques• La masse• Le volume• La température• Les états de la matière• Les propriétés caractéristiques• Le point de fusion• Le point d'ébullition• La conductibilité électrique	<ul style="list-style-type: none">• La solubilité• L'acidité et la basicité• La conductibilité thermique• Les changements de phase• Les mélanges• La séparation des mélanges <p>Terre et espace :</p> <ul style="list-style-type: none">• La structure interne de la Terre• La lithosphère• L'hydrosphère• L'atmosphère• La lumière• Les éclipses	<p>Univers technologique :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le cahier des charges• Les schémas de principes et de construction• Les matières premières et le matériel• Les forces et les mouvements <p>Univers vivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'espèce• La taxonomie• Les populations• Les adaptations• Les caractéristiques d'un être vivant• La cellule• La reproduction chez les animaux• La reproduction chez les végétaux

Discipline : Géographie		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschên			
Code matière : 095-103		Nombre de périodes par cycle : 3			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> Épreuve école
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	Étape 3 -	
Géographie (100 %)		Oui	Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères Quelques tâches de durées moyennes seront utilisées pour fin d'évaluation
<i>Maîtrise des connaissances</i> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<i>Mobilisation des connaissances</i> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des connaissances Représentation cohérente d'une organisation territoriale Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

GÉOGRAPHIE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<ul style="list-style-type: none">• Les techniques en géographie• Carte du monde• Territoire urbain : <i>métropole</i>	<ul style="list-style-type: none">• Territoire agricole : <i>espace national</i>• Territoire urbain : <i>ville soumise à des risques naturels</i>• Territoire région : <i>territoire touristique</i>	

Discipline : Histoire et éducation à la citoyenneté		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschênes			
Code matière : 087-103		Nombre de périodes par cycle : 3			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire
		Étape 1 -	Étape 2 -	Étape 3 (100 %)	
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		Non	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques tâches de durée moyenne seront utilisées pour fin d'évaluation • Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères • En fin d'année, il y aura une épreuve du Centre de services scolaire portant sur l'ensemble de l'année scolaire
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Utilisation appropriée des connaissances - Rigueur du raisonnement				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
		<ul style="list-style-type: none">• Les techniques en histoire• La sédentarisation• L'émergence d'une civilisation• Une première expérience de démocratie• La christianisation de l'Occident• L'essor urbain et commercial

Discipline : Éthique et culture religieuse		Enseignante : Claudine Journault			
Code matière : 069-102		Nombre de périodes par cycle : 2			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)		Du 31 août au 4 novembre Une évaluation de compétence et un examen de connaissances octobre 2022	Du 30 janvier au 22 juin Une évaluation de compétence et examen de connaissances mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves école 	
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Traitement éthique d'une situation - Évaluation pertinente des options - Pratique appropriée du dialogue				
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)		Du 7 novembre au 27 janvier Une évaluation de compétence (une présentation orale) février 2023	Une évaluation de compétence (une présentation orale) en mai 2020 et un examen de connaissances en juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves école 	
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Traitement adéquat des expressions du religieux - Prise en compte appropriée de la diversité - Pratique appropriée du dialogue				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, (questionnement éthique, situation d'analyse d'un phénomène religieux, etc.), tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue	<p>31 août au 4 novembre</p> <p>Introduction au cours de ECR, définitions des éléments de contenu : notions et concepts (ex: repères, procédés susceptibles d'entraver le dialogue, formes de dialogue etc.) Nommer des éléments simples pour décrire une situation éthique (valeurs, normes, principes)</p> <ul style="list-style-type: none">• La dépendance et l'autonomie• Des individus et des groupes		<p>30 janvier au 22 juin</p> <p>La liberté</p> <ul style="list-style-type: none">• Des réflexions sur la liberté• Des limites à la liberté
Comprendre le phénomène religieux et pratiquer le dialogue		<p>7 novembre au 27 janvier</p> <p>Le patrimoine religieux québécois</p> <ul style="list-style-type: none">• Des fondatrices et fondateurs, des personnages marquants et des institutions• Des influences sur les valeurs et sur les normes• Des œuvres patrimoniales	<p>Le divin et ses représentations</p> <ul style="list-style-type: none">• Des noms, des attributs et des symboles du divin• Contes et légendes du Québec.

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Martin Maurice			
Code matière: 043-102		Nombre de périodes par cycle : 2			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		<ul style="list-style-type: none"> • Engagement • Sécurité aquatique (Plongeon, nage sur place, saut d'arrêt) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nage d'endurance • Styles de nage • Badminton 	<ul style="list-style-type: none"> • Basketball • Volleyball • Gymnastique • Acrogym • Course 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'endurance à la nage • Examen pratique sur les styles de nage • Examen pratique en sports collectifs • Examen pratique en gymnastique • Examen d'endurance à la course • Examen pratique d'acrogym
Maîtrise des connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	Mobilisation des connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Martin Maurice et Annie Desjardins			
Code matière : 043-102		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoints)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		<ul style="list-style-type: none"> • Course • Soccer 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité aquatique • Natation • Volleyball 	<ul style="list-style-type: none"> • Hockey • Badminton • Gymnastique • Basketball • Acrogym • Tests physiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen d'endurance à la nage • Examen pratique sur les styles de nage • Examen pratique en sports collectifs • Examen pratique en gymnastique • Examen d'endurance à la course • Examen pratique d'acrogym • Tests physiques • Examen pratique en hockey
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 				

Discipline : Basketball		Enseignant : Martin Maurice			
Code matière : 043-102		Nombre de période par cycle : 6 périodes			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		<p>Résultat communiqué au bulletin</p> <p><i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i></p>			<p>NATURE DES ÉVALUATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Épreuve école
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Basketball (100 %)		Tests physiques Cardio- musculaire Routine Participation	Tests physiques Cardio- musculaire Lay-up Routine Participation	Tests physiques Cardio- musculaire Marquage- démarquage Participation Lancer	<ul style="list-style-type: none"> Examen théorique Examen pratique Examen des techniques
<p><i>Maîtrise des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<p><i>Mobilisation des connaissances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Cohérence de la planification Efficacité de l'exécution Pertinence du retour réflexif* 				

BASKETBALL

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<ul style="list-style-type: none">• Basketball (technique, pratique)	<ul style="list-style-type: none">• Basketball (technique, pratique)	<ul style="list-style-type: none">• Basketball (technique, pratique)• Capsule découverte

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Mélyna Tremblay			
Code matière : GYMM16-03		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de routines de gymnastique artistique • Évaluation de l'effort en conditionnement physique • Évaluation de routine de trampoline • Évaluation du tumbling • Évaluation de la chorégraphie d'Acrosport • Évaluation par les pairs
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ÉDUCATION PHYSIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<p data-bbox="117 337 739 370">Gymnastique artistique féminine et masculine</p> <ul data-bbox="105 407 760 678" style="list-style-type: none"><li data-bbox="105 407 569 435">● Base des mouvements à la poutre<li data-bbox="105 440 527 467">● Base des mouvements au saut<li data-bbox="105 472 506 500">● Base des mouvements au sol<li data-bbox="105 505 760 574">● Base des mouvements aux barres (asymétriques, parallèles et fixe)<li data-bbox="105 579 569 607">● Base des mouvements aux arçons<li data-bbox="105 612 590 639">● Base des mouvements aux anneaux<li data-bbox="105 644 485 678">● Conditionnement physique	<p data-bbox="1010 337 1171 370">Trampoline</p> <ul data-bbox="800 407 1304 472" style="list-style-type: none"><li data-bbox="800 407 1304 435">● Base des mouvements au trampoline<li data-bbox="800 440 1178 472">● Conditionnement physique	<p data-bbox="1562 337 1864 370">Tumbling et acrosport</p> <ul data-bbox="1436 407 1919 505" style="list-style-type: none"><li data-bbox="1436 407 1919 435">● Base des mouvements au tumbling<li data-bbox="1436 440 1885 467">● Base des pyramides d'acrosport<li data-bbox="1436 472 1822 505">● Conditionnement physique

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Catherine Perreault, Suzie Bouret			
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 2			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces incluant les dessins d'étape • Projets et exercices réalisés en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production 				
Apprécier des images (30 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'appréciation 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.
Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Les projets varient selon le nombre de périodes par cycle et les intérêts particuliers de chaque groupe.

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Catherine Perreault			
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces incluant les dessins d'étape • Projets et exercices réalisés en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production 				
Apprécier des images (30 %)		Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de traces
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'appréciation 				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.
Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Discipline : Art dramatique		Enseignante : Audrey Martel							
Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 2							
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages liés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Commission scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint) 				
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)					
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	Création, improvisation et interprétation de séquences dramatiques et de personnages.				
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>								
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle					Oui	Oui	Oui	Création et interprétation de séquences dramatiques et de personnages en théâtre clownesque.
	- Cohérence de l'organisation des éléments								
	- Authenticité de la production			Oui	Interprétation de séquences dramatiques et de personnages de type doublage				
	- Respect des caractéristiques de l'œuvre			Oui	Interprétation de séquences dramatiques et de personnages de type balado.				
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)		Oui	Oui	Oui	Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord).				
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>								
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	Oui	Évaluation des notions théoriques vues en classe.				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
<p>Création, improvisation et interprétation de séquences dramatiques et de personnages.</p> <p>Le théâtre clownesque</p> <ul style="list-style-type: none">• Travail en atelier; exercices vocaux, corporels et d'improvisation.• Définition du théâtre clownesque (historique, caractéristiques).• Construction de personnages clownesques à partir des différentes utilisations du corps et de la voix.• Création et interprétation de courtes séquences dramatiques en théâtre clownesque.	<p>Le doublage</p> <ul style="list-style-type: none">• Travail en atelier sur la modulation de la voix.• Création en équipe du doublage d'une courte scène (télé ou film). <p>Le balado</p> <ul style="list-style-type: none">• Travail en atelier sur la modulation de la voix.• Interprétation d'un texte au choix dans le but de créer un balado (utilisation des moyens vocaux).• Appropriation du logiciel de montage (montage sonore, enregistrement, bruitage, musique).	<p>Le balado (SUITE)</p> <p>Interprétation de courtes scènes en équipe</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en scène, interprétation de personnages, mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
<ul style="list-style-type: none">• Retour sur la participation, la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe (journal de bord).• Évaluation des notions théoriques vues en classe.	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur l'implication et la prestation de l'élève en classe (journal de bord).• Évaluation des notions théoriques vues en classe.	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur l'implication et la prestation de l'élève en classe (journal de bord).• Évaluation des notions théoriques vues en classe.

Discipline : Art dramatique		Enseignante : Dominique Forbes			
Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages liés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	Création de séquences dramatiques et de personnages.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre 	Oui	Oui	Oui	Création et interprétation de textes dramatiques. Choix de costumes, décors, scénographie.
			Oui	Oui	Création et interprétation de personnages et de textes, et ce, à l'aide de la marionnette.
				Oui	Interprétation d'une pièce de théâtre en groupe : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)		Oui	Oui	Oui	Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord).
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	Oui	Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Travail en ateliers de création <ul style="list-style-type: none">• Création de courtes séquences dramatiques.• Construction de personnages à partir des différentes utilisations du corps et de la voix.• Création et interprétation de textes dramatiques.• Choix de costumes, décors, scénographie.	Préparation de courtes scènes en théâtre de marionnettes <ul style="list-style-type: none">• Théorie sur le théâtre de marionnette (histoire + définitions).• Travail de création autour de la marionnette (manipulation, voix et texte).• Interprétation de personnages dans des séquences dramatiques données ou improvisées.	Interprétation d'une pièce de théâtre en groupe <ul style="list-style-type: none">• Interprétation de personnages dans des séquences dramatiques données dans le but d'une représentation devant ses pairs.
<ul style="list-style-type: none">• Retour sur l'implication de l'élève en classe, dans les ateliers (journal de bord).• Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	<ul style="list-style-type: none">• Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe (journal de bord).• Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	<ul style="list-style-type: none">• Fiche biographique du personnage.• Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe et sur le projet final.• Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.